



SEANCE DU SEPT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT CINQ A 18 H 30

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Armelle CHAMPLON, Vice-Présidente du CCAS

Etaient présents : Mesdames Armelle CHAMPLON / Nadège DRISSI/ Violette FAZZALARI/ Eliane FOURCADE / Nathalie FOURNERET / Clémie FUZEWSKI / Maryse GLEMET / Pascale HOLLE / Dominique LANCERON / Bernadette LAPAQUE / Sylvie SCHALLER / Michèle WIBRATTE.
Monsieur Alphonse KUNTZMANN

Etaient absents et excusés : Monsieur Hervé BOURGUIGNON
Monsieur Jean BAUCHEZ
Madame Monique SCHALLER
Madame Sylviane CHIODO

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur Hervé BOURGUIGNON a donné pouvoir à Madame Clémie FUZEWSKI
Madame Sylviane CHIODO a donné pouvoir à Madame Armelle CHAMPLON
Madame Monique SCHALLER a donné pouvoir à Madame Sylvie SCHALLER

Secrétaire de séance : Madame Bernadette LAPAQUE.
=====

POINT 2025-18- AIDE AUX PERSONNES : PRISE EN CHARGE D'UNE FACTURE DE GAZ

R A P P O R T

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Moulins-lès-Metz a été sollicité par le Centre Moselle Solidarité (Conseil Départemental de la Moselle / Montigny-lès-Metz) dans le cadre de la prise en charge partielle de factures de gaz en faveur de familles moulinoises, soit les sommes de :

- 200 € en faveur du fournisseur UEM.

La famille a sollicité en parallèle le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) et s'est engagées à payer une partie de la facture.

VU l'avis favorable de la CEDA (commission d'étude des demandes d'aides) en date du 7 octobre 2025

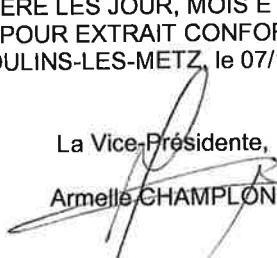
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE de verser les sommes de :

- 200 euros au fournisseur UEM.

CHARGE le Président ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 07/10/2025


La Vice-Présidente,
Armelle CHAMPLON